

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3) :

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération :

1.2 Déclaration de Politique Erasmus : votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre). Langue originale [EN]

L'École d'Assas confirme que sa participation au Programme Erasmus+ de l'Union Européenne, fait partie intégrante de la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'établissement.

Depuis notre première candidature à la Charte Erasmus+ et aujourd'hui encore, la stratégie internationale de l'École d'Assas s'articule autour de 4 grands axes :

1. **Favoriser et développer les relations internationales** afin d'inscrire l'École d'Assas dans la kinésithérapie et podologie européenne et mondiale à travers sa participation à des réseaux européens et internationaux tels qu'ENPHE (European Network of Physiotherapy in Higher Education) et ENPODHE (European Network of Podiatry in Higher Education). Les relations internationales sont conçues comme un outil de déploiement de la stratégie internationale de l'école.
2. **Encourager et favoriser la mobilité des étudiants** afin de :
 - Appréhender et vivre de l'intérieur d'autres cultures professionnelles ;
 - Appréhender des systèmes de santé différents ;
 - Promouvoir de nouvelles réflexions sur la prise en charge des patients ;
 - Promouvoir autant que possible au moins une langue étrangère afin qu'ils puissent s'exprimer dans un environnement professionnel ou de la vie quotidienne.
3. **Contribuer à la formation du corps enseignant et des personnels.** La mobilité des personnels est incluse dans le programme de développement des ressources humaines de l'École d'Assas.
4. **Capitaliser les données de l'expérience** en intégrant à la formation initiale les innovations et/ou bonnes pratiques d'enseignement rencontrées lors des mobilités et des échanges internationaux.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr